

Saint-Loubès, le 8 décembre 2022

Dossier suivi par : Service communication, communication@saint-loubes.fr

Objet : **COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUNE DE SAINT-LOUBÈS**
Des solutions trouvées pour la carte scolaire du collège

Nous avons appris hier que **le département accepte la proposition de Saint-Loubès : seules les familles volontaires seront invitées à inscrire leurs enfants en 6ème au collège de Sainte-Eulalie.**

Nous comprenons la complexité de la situation, ainsi que les enjeux à tous les niveaux de la saturation du collège de Saint-Loubès, et c'est pourquoi, depuis des mois, nous nous sommes engagés à proposer des solutions pour le bien-être de tous les enfants et des professeurs.

En concertation avec les parents d'élèves, nous avons travaillé une proposition qui envisage que chacune des 3 communes qui sont concernées par le collège de Saint-Loubès, fasse sa part : travailler sur le volontariat des familles et supprimer toute nouvelle dérogation pour s'inscrire au collège de Saint-Loubès.

Nous avons précisé cette proposition ces derniers jours en travaillant plus finement les effectifs des futurs 6ème de notre commune avec les directeurs d'école afin de revenir vers le département avec des chiffres précis.

Voici l'évolution des collégiens de la commune de Saint-Loubès sans changer la sectorisation pour notre commune :

- Rentrée 2022 : 144 élèves de 6èmes provenant de Saint-Loubès
- Rentrée 2023 : 130 élèves de 6èmes soit **14 élèves en moins que 2022 (une demi-classe de moins de 6èmes)**
- Rentrée 2024 : 100 6èmes soit **44 élèves en moins que 2022 (une classe et demie de moins de 6èmes)**

Pour rentrer dans le détail de la rentrée 2023 : nous avons 157 élèves actuellement en CM2 et nous estimons avoir au minimum 27 élèves en moins à envoyer en 6ème au collège de Saint-Loubès.

- Ecole H. Ducamp : – 10 élèves en 6ème (dérogations élémentaires + collège privé + SEGPA)
- Ecole P.J. Toulet : – 12 élèves (dérogations + collège privé + SEGPA)
- 5 familles volontaires pour inscrire leurs enfants au collège de Sainte-Eulalie (estimation basse).

Ainsi, pour la rentrée en 6ème de 2023, la commune de Saint-Loubès enverra au collège de Saint-Loubès **130 élèves (157 – 10 – 12 – 5).**

Nous sommes ravis de voir que ces mois de travail et de concertation ont permis de trouver un consensus et



une issue favorable. Nous vous remercions pour votre implication à nos côtés !

La prochaine étape sera de mieux informer les familles sur les avantages du collège Sainte-Eulalie afin qu'elles prennent leur décision en connaissance de cause. Il est important de poursuivre l'effort pour limiter les effectifs supplémentaires au collège de Saint-Loubès et de trouver d'autres volontaires pour le collège de Saint-Eulalie.

Nous continuons les échanges autour du plan Collèges sur notre territoire, avec le Département et les autres communes afin d'avoir une vision globale de la carte scolaire incluant le nouveau collège de 2025, et en y incluant les mobilités.

Emmanuelle Favre
Maire de Saint-Loubès

Alice Platriez
Adjointe éducation, petite enfance, développement de la culture et valorisation du patrimoine